

IMH Institut de médecine et sciences humaines S.A.

86567

CONVOCATION

à l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

A la demande du Conseil d'administration de «IMH Institut de médecine et sciences humaines S.A.», les actionnaires sont invités à prendre part à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu

le 6 novembre 2012, à 14 heures, en l'Etude du notaire Sandra Dosios Probst, à Morges, Place Charles Dufour 3.

Ordre du jour:

1. Transfert du siège de la société à Yens (Vaud), chemin du Gros Chèvre No 17,
2. Modification de l'article 2 des statuts.

Les actionnaires désirant se faire représenter à l'assemblée générale peuvent donner procuration à un autre actionnaire ou à un mandataire de leur choix.

Veillez croire, Mesdames, Messieurs les actionnaires, à l'assurance de nos sentiments bien dévoués.

IMH Institut de médecine et sciences humaines S.A.
Le Conseil d'administration